



VILLE DE
MALARTIC

**AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 924 SUR LES COMPTEURS D'EAU**

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, greffière de la Ville de Malartic, que le conseil de ville a adopté, lors de la séance ordinaire du **30 avril 2019**, par la résolution 2019-04-137, le règlement ci-haut mentionné.

L'objet de ce règlement est de régir l'installation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable des immeubles résidentiels et non résidentiels.

Ledit règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville sis au 901, rue Royale à Malartic, du lundi au vendredi, aux heures d'ouverture du bureau.

DONNÉ à Malartic, ce 1^{er} mai 2019.

M^e Kathy Gauthier
Greffière